

# Nos locaux

## Unité classique

Composée de 142 lits, répartis sur trois services



## Unité la Maisonnée

D'une capacité de 20 places, elle accueille les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée altérant la sécurité et la qualité de vie de la personne.

L'UVP offre :

- Un espace de vie sécurisé et rassurant
- Du personnel régulier présent 24 h sur 24
- Un accompagnement quotidien soutenu.

## Le P.A.S.A

L'établissement dispose d'un P.A.S.A, qui accueille en journée des résidents de l'établissement nécessitant une prise en charge adaptée due à la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

## Accueil de jour

L'accueil de jour reçoit pour une ou plusieurs journées par semaine, des personnes âgées vivant à domicile, souffrant de troubles de la mémoire et de l'orientation. Il s'inscrit dans une politique de soutien à domicile et peut accueillir jusqu'à 12 personnes par jour.



Fondation  
de la maison du  
Diaconat  
de Mulhouse

Résidence  
Saint-Joseph  
Giromagny



**RÉSIDENCE  
SAINT - JOSEPH**

Établissement d'hébergement pour personnes agées dépendantes et/ou atteintes d'une maladie de la mémoire ou troubles apparentés.



10 rue Abbé Bidaine  
90200 GIROMAGNY

### Horaires du secrétariat d'accueil

lundi - vendredi : 8h30 à 18h00  
Samedi : 8h30 - 13h00 / 13h30 - 17h00  
Dimanche : 9h00 - 13h00 / 13h30 - 17h00

### Nous contacter



03 84 27 14 61



residence.stjoseph@giromagny.org

[www.st-joseph-giromagny.fr](http://www.st-joseph-giromagny.fr)

# Les démarches d'admission

## Demande d'inscription



La demande d'inscription à l'EHPAD se fait en complétant un dossier à retirer auprès du secrétariat de la résidence ou en ligne sur le site internet viaTrajectoire :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/>

Le site vous aide à trouver un EHPAD répondant à vos besoins, à faire votre demande d'inscription et à transmettre votre dossier à votre médecin traitant ainsi qu'à l'établissement de votre choix.

## Formalités d'admission

Deux volets doivent être validés conjointement avant son admission :

- Un examen de la partie administrative
- Un examen de la partie médicale par la commission médicale.

# Prestations fournies

- Le marquage du linge est fourni
- Le linge de toilette est fourni
- Le linge personnel est lavé par un prestataire externe
- Les repas sont préparés sur place par les Agapes'Hôtes
- Des animations : culturelles, sportives et intergénérationnelles sont proposées quotidiennement en lien avec des partenaires extérieurs
- Une coiffeuse est présente les lundis et vendredis après-midi
- Le pédicure intervient sur demande des familles
- Un dentiste intervient pour les bilans bucco-dentaire, une fois tous les 2 mois
- Le résident a la liberté de choix de son médecin traitant
- Les kinés et l'orthophoniste interviennent sur prescription médicale
- Une esthéticienne peut intervenir sur demande
- Un opticien intervient une fois par mois pour les bilans visuels, choix de monture...



# Notre équipe pluridisciplinaire

## Équipe administrative

Directrice : Lidwine VIENNET

Responsable financier : Priscille GUILLEMARD

Assistante ressources humaines : Laure BONNET

Secrétariat - accueil : Caroline MARCHAL / Julie DOMBROWSKY

## Équipe soignante

Médecin coordonnateur : Cyrille COULON

Infirmière coordinatrice : Judicaëlle PAULIN

Cadre de santé : Thierry LAVOCAT

Ergothérapeute : Béatrice THEVENOT

Ainsi que : 16 infirmières / 45 aides-soignantes / 20 aides aux soins

## Équipe d'animation

Coordinateur : Bastien HUMBERT, Maxime HUBERT et Alice THIERRY

## Équipe logistique et hôtelier

Responsable logistique : Jean Claude CANAL

Responsable séjour : Sophie CANAL

Ainsi que 17 agents de service hôtelier

**Service technique** : Charles BELET

**Conseil de la Vie Sociale** : cvs@giromagny.org

Présidente : Mme Monique MARTIN